

AUCH : DOUBLE SOIREE à la Préfecture avec le SDIS.

Présentation de l'opération POMPY et remise des labels employeurs.



AUCH : DOUBLE SOIREE à la Préfecture avec le SDIS.

DOUBLE SOIREE à la Préfecture avec le SDIS.

Monsieur le Préfet et Bernard Gendre Président du SDIS du Gers ont présenté tour à tour l'opération POMPY et la remise des labels employeurs.

Lancement de l'opération POMPY dans le Gers

POMPY est une peluche offerte à l'enfant victime d'accident lors de sa prise en charge afin de le réconforter et faciliter l'échange avec les sapeurs-pompiers.

En 2015, le SDIS 32 comptabilisait 950 interventions impliquant des jeunes enfants et bébés, soit 13% des victimes.

Ainsi, grâce aux partenaires locaux et à la participation des sapeurs-pompiers, du grand public (pour 1 ourson acheté, 1 autre est offert au SDIS de son choix), le SDIS a pu recevoir plus de 550 peluches

Le Gers est le tout premier département en France à lancer cette opération avec une telle ampleur et souhaite la poursuivre dans le temps.

Remise Labels employeur - diplômes organismes partenaires

Le ministère de l'intérieur a instauré un label « Employeur partenaire des sapeurs- pompiers ». Celui-ci est destiné à valoriser les employeurs publics ou privés qui réalisent un effort particulier dans le domaine de la disponibilité des sapeurs-pompiers.

Pour cette année :

Mairie de Lombez, Mairie de Montesquiou, Mairie de Miradoux, Mairie de Saint-Puy, Mairie de Mouchan, Mairie de Riscle, Mairie de Lectoure Mairie de Seissan, Mairie de Mielan, Mairie de Castera Verduzan, SIVOM de Miélan, Mairie de Fleurance, Oanone SA, Mairie de Montréal, Mairie d'Eauze, Mairie de Mirande, Mairie de Samatan, M. Thierry Despax, M. Philippe PLANTE, M. Gilles CAEZAUX, M. Jean-Christophe CAVASIN, Ets LAS PORTES.

Toutefois, si depuis 2010, près de 90 employeurs de sapeurs-pompiers se sont vu attribuer le label « Employeur Partenaire des sapeurs-pompiers du Gers. » par M. le Préfet sur proposition du S.D.I.S., la procédure ainsi validée montre quelques limites. En effet, certains employeurs, ne disposant pas du nombre de points nécessaires, ne peuvent se voir attribuer le label alors qu'ils sont de véritables partenaires.

C'est pourquoi, Le SDIS du Gers a conçu un niveau de reconnaissance intermédiaire pour ces derniers, avec la création du diplôme « Organisme Partenaire ».

Les organismes partenaires au titre de l'année 2016 sont :

ERME SAS, Fermiers du Gers, Mairie de Pavie, Mairie de Simorre, SA Monluc, M. Philippe B-STROT, Centre de Gestion du Gers, Mairie de Nogaro, Charcuterie IDRAC à Lombez, Metaleco à Riscle, Mairie de Mauvezin, Centre Cantoloup Lavallée, Ets Célestin, Hôpital de Nogaro, Centre Hospitalier de Mirande, Transports Chabanon, Syndicat Armagnac Ténarèze, Alisaero à Riscle.



Le fameux POMPY.



Une grande famille : Les élus, les représentants des collectivités et des entreprises et bien sûr les sapeurs-pompiers.



Les partenaires de l'opération POMPY : Hit FM 32, La Dépêche, Renault Trucks Auch, Garage Renault Ey henné Pavie, Carrefour Auch, Intersport Auch, Jean Ré chou Ets Vic-Fezensac, Auch Contrôle poids lourds, Auch Contrôle Auto, Arti Auch, Gers phyto contrôle, Mutuelle des sapeurs-pompiers du Gers, Boucherie Claverie, Profil Plus Rivière & Fils Auch, Auch Carte Grise, Tramant Ellorâ Auch, Puech Cornebarrieu, Harmonie Mutuelle Auch.



Me le Préfet et Bernard Gendre Président du SDIS 32.



Un rappel important, les chiffres très significatifs du SDIS 32.